

Objet : Administration générale – Adhésion 2023 à l'Association Maison des Jeux Olympiques d'Hiver d'Albertville

Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Vu la délibération n° 6 du Conseil Communautaire du 9 juillet 2020 donnant délégation à M. le Président de certaines attributions du Conseil Communautaire et notamment la possibilité de renouveler les adhésions aux associations dont la Communauté d'Agglomération est membre,

Vu la délibération n°43 du Conseil communautaire du 17 septembre 2020 approuvant l'adhésion de la CA Arlysère à l'Association Maison des Jeux Olympiques d'Hiver d'Albertville,

Décide

Article 1 : L'Association Maison des Jeux Olympiques d'Hiver d'Albertville, située 15 avenue Winnenden, 73200 Albertville, est renouvelée pour l'année 2023.

Article 2 : Le montant de la cotisation fixé à 4 600 € sera versé à l'association Maison des Jeux Olympiques d'Hiver d'Albertville.

Article 3 : La présente décision sera communiquée lors du prochain Conseil Communautaire.

Fait à Albertville, le 3 janvier 2023

Le Président

Franck LOMBARD

